

Délibération
du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du
Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 54
Membres absents : 24
Procurations : 13

Séance du 20 décembre 2023
L'an deux-mille-vingt-trois, le mercredi 20 du
mois de décembre, à 18 h, le Conseil de
Communauté, légalement convoqué, s'est
réuni au Centre de Secours Principal des Trois
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc
Deichtmann, Président de Saint-Louis
Agglomération

Date de convocation : 14/12/2023
Date de transmission : 28/12/2023
Date de mise en ligne : 08/01/2024

Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BERNASCONE Gilbert, M. CAPON Patrick, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. ECKES Raymond, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Serge, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GISSY Bertrand, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, M. KERN Gérard, M. KNIBIELY Philippe, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra, M. PFENDLER Pierre, M. PILLERI Angelo, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, M. SCHNEIDER Patrice, Mme SFEIR Lola, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRICH Vincent, M. STRIBY Patrick, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, Mme WILLER Christèle, Mme WOGENSTAHL Nadine, M. WOLGENSINGER André, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. BACHMANN Florian (pouvoir à Mme SFEIR Lola), M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), Mme CAZES Hélène, Mme CHAPPEL Josiane (pouvoir à M. LATSCHA Gaston), M. DELMOND Max (pouvoir à M. ZELLER Thomas), Mme DINTEN Françoise (pouvoir à Mme CHOQUET Sylvie), M. FERON Jules, Mme FERRANDEZ Françoise, M. FUCHS Gilbert (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin (pouvoir à M. KNIBIELY Philippe), M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à M. ECKES Raymond), M. GINDER Philippe (pouvoir à M. KANNENGIESER Bernard), Mme HELGEN Sandrine (pouvoir à M. RODDE Stéphane), M. KAHRIC Franck, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, Mme KUNTZ Valérie, M. MARTIN Anthony, M. MULLER Hubert, M. OTMANE Rémy, M. SCHICCA Daniel (pouvoir à Mme SCHMIDIGER Pascale), M. SIBOLD Clément (pouvoir à M. STRICH Vincent), Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. TURRI Pascal), M. UEBERSCHLAG André, M. WIEDERKEHR Denis

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

8^{ème} QUESTION

Révision du schéma directeur des liaisons cyclables intercommunales (DELIBERATION n° 2023-191)

La première version du Schéma Directeur des liaisons cyclables à l'échelle de Saint-Louis Agglomération a été approuvée par le Conseil de Communauté en date du 18 décembre 2019. Elle projetait la mise en œuvre de 44 itinéraires cyclables sous maîtrise d'ouvrage de Saint-Louis Agglomération cumulant plus de 54 kilomètres de création nouvelle pour un coût global estimé à 19,5 millions d'Euros sur la période 2020-2030.

Le contexte économique a contraint Saint-Louis Agglomération à revoir ses objectifs financiers ainsi que la programmation des investissements, y compris ceux dédiés à la mobilité douce et notamment les liaisons cyclables.

Dans ce cadre, la commission « Mobilité douce – pistes cyclables » s'est engagée à revoir la programmation des projets dans le cadre d'une révision du schéma directeur quant à son contenu, sa planification et son financement.

La commission propose ainsi de retenir 41 liaisons cyclables dans le cadre de cette révision, pour la plupart déjà inscrites au précédent schéma avec 6 nouveaux projets dont la liaison cyclable Schlierbach – Dietwiller – Habsheim qui sera réalisée sous maîtrise d'ouvrage CeA, cumulant ainsi plus de 55 kilomètres de création de liaisons cyclables pour un coût global estimé à 21,5 M €.

Le programme et le plan de financement prévisionnels, comportant les financements des partenaires (Etat, CeA, AggloProgramm de Bâle, ...) déjà validés ou à solliciter, sont annexés à la présente délibération, de même qu'une carte du territoire de Saint-Louis Agglomération sur laquelle sont repérés les projets retenus.

Ce programme est bâti sur 3 niveaux de priorités pour la réalisation d'études et la mise en œuvre des projets :

- Priorité 1 : les opérations projetées sur le mandat en cours et celles à amorcer pour le prochain mandat (PPI 2024 – 2026)
- Priorité 2 : les projections du prochain mandat (2026 – 2032)
- Priorité 3 : les projections des mandats suivants (au-delà de 2032).

Le schéma pourra être révisé au début de chaque mandat afin de redéfinir ces niveaux de priorité en fonction de l'évolution de notre territoire et des perspectives économiques et budgétaires.

Ce schéma, dans son contenu, sa programmation et son financement, a fait l'objet d'une présentation en Conférence des Maires le 29 novembre 2023.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- de prendre connaissance du projet de révision du schéma directeur des liaisons cyclables tel qu'annexé à la présente délibération ;
- d'approuver le schéma ainsi révisé et de reconnaître l'intérêt communautaire des tracés définis au titre de la compétence optionnelle « création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire » - rubrique « création et entretien des pistes cyclables figurant dans le projet de schéma communautaire des pistes cyclables, existantes et à réaliser à court, moyen et long terme » ;
- de charger le Président ou son représentant de la mise en œuvre dudit schéma et de prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve ces propositions à 65 voix pour, 1 abstention, et 1 contre,

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 28 décembre 2023

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

